



SKI QUÉBEC ALPIN

Carte FIS (alpin/ski cross) - 2019-2020

Veillez noter qu'il est possible que les frais soient modifiés par Alpine Canada alpin.

Tous les athlètes qui sont éligibles FIS doivent remplir les conditions suivantes afin de s'inscrire à la FIS.

- Être un membre en règle actif de SQA ayant acquitté sa cotisation.
- Avoir au moins 16 ans au 31 décembre 2019.

Carte FIS - Provinciale (permet de courir seulement aux épreuves FIS tenues au Québec)

- **Avant le 15 octobre 2019** : Remplir le formulaire d'adhésion, la déclaration FIS et le formulaire médical puis transmettre un paiement de **313\$** pour la carte FIS alpin ou la carte de skicross. Pour les athlètes qui veulent adhérer aux deux cartes (alpin+skicross), le montant est de **443\$**. Pour bénéficier de ces montants, les trois formulaires devront être reçus par SQA **avant le 15 octobre 2019**. **Aucune assurance-accident n'est incluse avec cette carte.**
- **à partir du 15 octobre 2019**: Remplir le formulaire d'adhésion, la déclaration FIS et le formulaire médical et transmettre un paiement de **474\$** pour la carte FIS alpin ou la carte de skicross. Pour les athlètes qui veulent adhérer aux deux cartes (alpin+skicross), le montant est de **744\$**. Pour bénéficier de ces montants, les trois formulaires devront être reçus par SQA **à partir du 15 octobre 2019**. **Aucune assurance-accident n'est incluse avec cette carte.**

Carte FIS - Canadienne (permet de courir aux épreuves FIS tenues au Canada)

- **Avant le 15 octobre 2019**: Remplir le formulaire d'adhésion, la déclaration FIS et le formulaire médical puis transmettre un paiement de **397\$** pour la carte FIS alpin ou la carte de ski cross. Pour les athlètes qui veulent adhérer aux deux cartes (alpin+ski cross), le montant est de **528\$**. Pour bénéficier de ces montants, les trois formulaires devront être reçus par SQA **avant le 15 octobre 2019**. **Avec cette carte, vous bénéficiez du programme d'assurance accident de sport d'Alpine Canada pour vos déplacements à travers le Canada.**
- **à partir du 15 octobre 2019**: Remplir le formulaire d'adhésion, la déclaration FIS et le formulaire médical et transmettre un paiement de **555\$** pour la carte FIS alpin ou la carte de ski cross. Pour les athlètes qui veulent adhérer aux deux cartes (alpin+ski cross), le montant est de **829\$**. Pour bénéficier de ces montants, les trois formulaires devront être reçus par SQA **à partir du 15 octobre 2019**. **Avec cette carte, vous bénéficiez du programme d'assurance accident de sport d'Alpine Canada pour vos déplacements à travers le Canada.**

Carte FIS – Internationale (permet l'admissibilité à une qualification aux épreuves internationales sanctionnées FIS de toutes catégories)

- **Avant le 15 octobre 2019**: Remplir le formulaire d'adhésion, la déclaration FIS et le formulaire médical puis transmettre un paiement de **763\$** pour la carte FIS alpin ou la carte de ski cross. Pour les athlètes qui veulent adhérer aux deux cartes (alpin+ski cross), le montant est de **846\$**. Pour bénéficier de ces montants, les trois formulaires devront être reçus par SQA **avant le 15 octobre 2019**. **Avec cette carte, vous bénéficiez du programme d'assurance accident de sport d'Alpine Canada pour vos déplacements de 30 jours consécutifs à l'extérieur du Canada. Le retour au Canada repart le compteur à zéro pour le calcul des jours consécutifs.**
- **à partir du 15 octobre 2019**: Remplir le formulaire d'adhésion, la déclaration FIS et le formulaire médical et transmettre un paiement de **924\$** pour la carte FIS alpin ou la carte de ski cross. Pour les athlètes qui veulent adhérer aux deux cartes (alpin+ski cross), le montant est de **1148\$**. Pour bénéficier de ces montants, les trois formulaires devront être reçus par SQA **à partir du 15 octobre 2019**. **Avec cette carte, vous bénéficiez du programme d'assurance accident de sport d'Alpine Canada pour vos déplacements de 30 jours consécutifs à l'extérieur du Canada. Le retour au Canada repart le compteur à zéro pour le calcul des jours consécutifs.**

vos déplacements de 30 jours consécutifs à l'extérieur du Canada. Le retour au Canada repart le compteur à zéro pour le calcul des jours consécutifs.

○ **Liste FIS immédiate**

Requis lorsque les points FIS doivent être activés avant la sortie de la prochaine liste de points publiée. Si ce n'est pas déjà fait, remplir le formulaire d'adhésion, la déclaration FIS et le formulaire médical puis transmettre un paiement de **272\$** en plus du paiement de la carte FIS désiré.

○ **Pour vous procurer la carte FIS et faire le paiement**

La seule façon de vous procurer et payer la carte FIS est en ligne par carte de crédit.

Vous devez transmettre les formulaires requis :

- a) formulaire d'adhésion
- b) déclaration FIS
- c) formulaire médical

au même moment où vous faites votre paiement en ligne ici :

<https://www.skiquebec.qc.ca/fr/zone-membres/acces-athletes-fis/>

Vous devez les imprimer, puis les remplir et les numériser afin de les inclure en pièces jointes électroniquement lors de votre paiement.

N'oubliez pas que le formulaire médical doit être rempli et signé par un médecin.

Merci.